



Infos Gaza 901

Dans la bande de Gaza, dans un nouveau crime d'utilisation de la force meurtrière, les forces israéliennes stationnées le long de la frontière entre la bande de Gaza et Israël, à l'est du camp de réfugiés al-Bureij au centre de la bande de Gaza, ont tué Amir Abu Musa'ed (15) - Village de villageois après avoir reçu une balle dans la poitrine. L'enfant a été tué lorsque des soldats israéliens ont ouvert le feu sur 20 enfants et jeunes hommes qui manifestaient dans la zone de Um Hasaniyah Hill, à l'est du camp, et ont jeté des pierres sur les soldats stationnés derrière des barrières de sable.

Les zones frontalières avec Israël ont été témoins de protestations contre la décision du président américain Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël et d'y transférer l'ambassade américaine. Pendant les manifestations, les forces israéliennes ont utilisé la force contre les manifestants. En raison de l'ouverture du feu pour disperser les manifestations, 46 civils ont été blessés, dont 10 enfants. Trente-neuf personnes ont été touchées par des balles réelles, deux ont été touchées par des balles en métal recouvertes de caoutchouc et cinq ont reçu des balles lacrymogènes directement sur leur corps.

Dans le cadre des frappes aériennes israéliennes, le 13 janvier 2018, des avions israéliens ont lancé 2 missiles dans un tunnel près de Kerm Abu Salem Crossing dans le village d'Al-Shokah, à la jonction de la frontière entre l'Égypte, Israël et la bande de Gaza. Cependant, aucune victime n'a été signalée.

Dans le cadre du ciblage des pêcheurs en mer, le 11 janvier 2018, des canonnières israéliennes stationnées au large d'Al-Sudaniyah Shore, à l'ouest de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza, ont ouvert le feu sur des bateaux de pêche palestiniens. Les tirs ont repris dans la zone susmentionnée le 13 janvier 2018.

Dans le cadre du ciblage des zones frontalières, le 11 janvier 2018, des soldats israéliens ont ouvert le feu sur les terres agricoles, à l'est du village de la vallée de Gaza, près des frontières orientales du village. Les tirs ont repris dans la même région le 13 janvier 2019. Cependant, aucune victime n'a été signalée dans les deux incidents.

Infos Gaza 901 bis

Ouvriers de Gaza : peu de droits, des salaires dérisoires

Isra Saleh el-Namey

Hani Abu Talal est l'homme d'une seule mission. L'ouvrier de 34 ans passe ses journées à arpenter les rues du camp de réfugiés de **Nuseirat**, dans le centre de la bande de **Gaza**, à la recherche de tout projet de construction auquel il pourrait prêter ses bras et son temps.



Les ouvriers de la construction de Gaza ont beaucoup de mal à joindre les deux bouts suite à près de dix ans de blocus israélien. (Photo : Ashraf Amra APA images)

Son sort est celui de tous les travailleurs journaliers. Sa chance réside dans les mains du rare chef des travaux sur place qui aurait quelque chose à lui proposer. Sa mission est quasiment impossible. On est à **Gaza** : l'enclave connaît le taux de chômage le plus élevé de la planète.

*« Se dégoter un boulot n'arrive que tous les trente-six du mois », expliquait **Abu Talal**. « Je cherche la moindre occasion de trouver l'un ou l'autre travail et de me faire un peu d'argent. »*

Les rares journées de travail n'offrent guère de répit à l'accablante pauvreté. Père de cinq enfants, **Abu Talal** dit qu'il a de la chance si une journée complète d'un travail physique pénible lui rapporte plus de 30 shekels (juste un peu moins de 8 dollars).

*« La construction, c'est un travail dur », a expliqué **Abu Talal** à *The Electronic Intifada*. « Mais, au lieu d'être correctement payés, on nous fait chanter ; on nous raconte que les salaires ne peuvent pas être plus élevés à cause du manque de stabilité de l'économie locale. »*

De temps à autre, **Israël** laisse passer une cargaison de matériaux de construction, ce qui provoque un mini-regain d'activité. Mais les salaires restent les mêmes et **Abu Talal** est

préoccupé par le fait que, si l'occasion se présentait d'une relance soutenue dans la construction, les employeurs maintiendraient tout simplement les salaires à bas niveau.

« Si un travailleur ose demander une augmentation, il peut se faire virer. Nous continuons donc à travailler sans rouspéter. Mais cela ne veut pas dire que nous nous résignons. Nous avons des droits. Nous avons besoin qu'ils soient respectés. »

Les salaires sous état de siège

Le peu de shekels qu'**Abu Talal** se fait à la fin d'une journée suffisent à peine à payer le gérant de l'épicerie locale où sa famille s'approvisionne pour l'essentiel. Et quid de l'avenir ? Il n'a pas d'économies. Il n'y a que la crainte permanente et tenace, dit-il, qu'un jour un de ses enfants n'ait besoin de soins médicaux urgents.

Awad Baker est entrepreneur et l'un des hommes chez qui **Abu Talal** pourrait chercher du travail. La plupart de ses projets de construction se situent dans le centre de la bande de **Gaza**, dans la même zone où **Abu Talal** gagne péniblement sa vie. Il rejette carrément le blâme des bas salaires et du manque de possibilités d'emploi sur le blocus économique qu'**Israël** impose à **Gaza** depuis 2007.

« Nous avons subi tant de pertes en raison du siège que nous sommes tous profondément endettés », a expliqué **Baker** à *The Electronic Intifada*. *« Ces dettes doivent être remboursées. »*

Là où les matériaux de construction sont rares, ils deviennent plus chers. L'équilibre est apporté par la main-d'œuvre. Les entrepreneurs comptent beaucoup sur une main-d'œuvre bon marché et peu qualifiée, ce qui, à son tour, affecte la qualité. Et plus cela va continuer, moins qualifiés seront les travailleurs, expliquait **Baker**.

Après 10 ans ou presque d'état de siège, ajoutait **Baker**, *« le savoir-faire de nos travailleurs a diminué au point que cela affecte la qualité de notre travail. Notre secteur est dévasté. »*

La combinaison du blocus et de la succession des offensives militaires israéliennes a vu le chiffre de la construction en 2014 – l'année de la plus vaste offensive israélienne – dégringoler de façon effarante de 83 %, estime la **Banque mondiale**.

Les échecs du gouvernement

L'économiste **Maher al-Tabaa**, directeur de la **Chambre de commerce de Gaza**, l'a expliqué en termes cinglants : *« Quand nous disposons d'un nombre très restreint d'emplois pour des centaines de milliers de travailleurs, les salaires diminuent. Le blocus a refusé l'accès de l'économie locale à de nombreux emplois et les choix sont limités pour nos travailleurs. »*

Avec cet excédent de main-d'œuvre, expliquait **al-Tabaa**, les travailleurs sont plus enclins à accepter un travail qui ne paie pas un salaire normal.

Mais **Sami al-Amasi**, responsable de la **Fédération générale palestinienne des syndicats à Gaza**, affirme que le siège n'est pas le seul facteur responsable de la situation désespérée des travailleurs locaux.

Il a également pointé du doigt la politique du gouvernement unitaire palestinien aujourd'hui défunt qui, au début de son mandat, disait-il, a supprimé les programmes de formation et d'emploi qui auraient pu aider les gens à retrouver du travail.

Le gouvernement unitaire avait été constitué après un accord entre le **Hamas** et le **Fatah**, en juin 2014, mais il avait été assailli de soupçons mutuels dès le départ. Un an plus tard, il démissionnait et, **Mahmoud Abbas**, le chef de l'**Autorité palestinienne**, remodelait le cabinet à deux reprises. Bien que le **Hamas** ait rejeté les deux remaniements, le gouvernement se prétend toujours un gouvernement de consensus.

L'emploi temporaire et les programmes de formation professionnelle ont aidé dans le passé à alléger la crise de l'emploi, expliquait **al-Amasi**, et ils étaient destinés à fournir des travailleurs dans tous les secteurs, y compris celui de la construction.

Leur suppression, dit-il, a signifié non seulement un manquement dans la politique – qui se poursuit sous l'actuelle administration de l'**Autorité palestinienne** – mais a également été perçu comme du « *mépris* » à l'égard de **Gaza** et de sa population.

Al-Amasi a ajouté qu'on avait échoué dans l'application des lois existantes aux droits des travailleurs, et il a cité la législation en faveur d'un salaire mensuel minimum de 1 450 shekels (environ 380 dollars).

Il n'y a pas que l'argent

L'ouvrier de la construction **Adham Abdelrahman**, 39 ans, reçoit moins de 800 shekels par mois. Il fait un travail éreintant 12 heures par jour en moyenne. Il n'avait pas la moindre idée non plus de ce que la loi avait fixé un salaire minimum de près de deux fois ce qu'il gagne.

« Je n'ai jamais été payé autant. À quoi servent les lois, si on ne les applique pas ? »

Et le salaire n'est pas le seul problème auquel sont confrontés les travailleurs de la construction. Les réglementations concernant la sécurité sont rarement appliquées, les travailleurs n'ont pas d'assurance santé et il y a très peu de chance qu'ils reçoivent des compensations en cas d'accident sur le lieu de travail.

Salem al-Bashiti, 44 ans, a été victime d'un tel accident il y a quatre ans et il lui en est resté un bras en partie paralysé.

« J'ai eu de la chance que mon patron était un brave type et qu'il m'a aidé à récupérer une partie des frais de traitement. Mais j'en connais beaucoup qui ont été abandonnés sans même la moindre parole de consolation après leur accident », a-t-il ajouté.

Il attend le jour, a-t-il dit, où les travailleurs de la construction pourront bénéficier non seulement des droits repris dans les lois et appliqués sur les lieux de travail, mais aussi d'une reconnaissance plus générale. « *Nous travaillons dur pour servir notre pays et le construire. Nous méritons d'être honorés et bien traités* », a-t-il conclu.

